



CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-12 et suivant du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège communal invite pour la première fois Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux à assister à la réunion du Conseil communal qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, **le jeudi 14 juin 2018 à 20 h. 00** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Séance publique.

1. Procès-verbal de la séance du 31 mai 2018.
2. Modification budgétaire n°1/2018.
3. Compte du CPAS de l'exercice 2017.
4. Prime communale sur la réalisation d'audit énergétique et d'audit par thermographie. Suppression.
5. Règlement communal relatif aux critères et modalités d'attribution d'une prime audit PAE 2. Approbation.
6. Règlement communal relatif aux critères et modalités d'attribution d'une prime à l'isolation (toiture/façades/sols). Approbation.
7. Règlement communal sur la numérotation des bâtiments. Approbation.
8. Fournitures - Acquisition d'un écran LED sur remorque. Approbation des conditions et des firmes à consulter. (Marché passé par facture acceptée (marchés publics de faible montant)).
9. Entretien extraordinaires, terrassements et empièvements de voirie - Année 2018. Approbation des conditions et du mode de passation. (Marché passé par procédure négociée directe avec publicité).
10. Remplacement de l'éclairage au terrain synthétique de Stavelot. Approbation des conditions, du mode de passation et des firmes à consulter. (Marché de faible montant).
11. Fournitures - Remplacement du serveur à l'Hôtel de Ville. Approbation des conditions, du mode de passation et de l'attribution. (Marché passé par procédure négociée sans publication préalable).
12. Travaux - Réfection de pavages Ruelle Sur Les Ruys. Approbation des conditions et des firmes à consulter. (Marché passé par facture acceptée (marchés publics de faible montant)).
13. Plan de Cohésion Sociale. Rapport d'activités 2017. Approbation.
14. Correspondance.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

J. REMY-PAQUAY.

Le Bourgmestre,

Th. DE BOURNONVILLE.